Besoin de retour aux sources, perte d'identité, éclatement de la famille, dispersement géographique et absence de racines fortes, plaisir de mener une véritable enquête policière... les raisons sont multiples, mais on ne peut nier que la recherche généalogique est l'un des faits de société marquant de ses dernières années.

1 - Que rechercher ?

«Faire sa généalogie» ou «faire son arbre» sont des expressions souvent employées. Mais elles englobent de multiples possibilités. Construire une généalogie n'est pas synonyme d'obligation quelconque, chacun fera ce que bon lui semble. Ainsi, plusieurs choix s'offrent à vous:

La généalogie ascendante, qui consiste en partant de soi-même, à rechercher le plus grand nombre de ses ancêtres... et ils vont rapidement devenir très nombreux, car leur nombre double à chaque génération (2 parents, 4 grands-parents, 8 arrière-grands-parents, etc.) ce qui fait plus de 500 personnes à identifier pour atteindre le début du XVIIIe siècle, relativement faisable, et 130 000 en l'an 1500... une tâche quasi-impossible. Vous pouvez aussi choisir de faire la généalogie ascendante limitée aux porteurs de votre nom (on parle alors de généalogie agnatique): il s'agit simplement de remonter de père en père, le plus loin possible dans le temps (NB: on parle de généalogie cognatique lorsqu'il s'agit de remonter de mère en mère).

La généalogie descendante - telle que pratiquée par le ***"Groupement d'agrément des familles Pigeon"*** - qui consiste, à partir d'un couple d'ancêtres déterminé, à rechercher tous leurs descendants... qui sont aussi vos cousins. Elle se révèle plus difficile à établir en raison de la dispersion géographique des familles depuis un siècle.

2 - Jusqu'où peut-on espérer remonter?

C'est très variable! Tout dépend des archives: leur ancienneté varie d'une région à l'autre, d'une commune à l'autre. Rongeurs ou vers, dégâts des eaux, effondrements, incendies, guerres sont autant de risques de destruction pour les documents qui contiennent les dernières traces de vos ancêtres. Généralement, en se limitant aux seuls registres paroissiaux, on ne peut guère remonter au-delà du XVIIe siècle; toutefois, en travaillant sur d'autres catégories d'archives (notariales, fiscales et judiciaires notamment), on peut quelquefois atteindre le XIVe siècle, voir encore plus loin si vos ancêtres font partie de la haute noblesse et que des historiens se sont déjà attachés à retracer leur généalogie.

Cela dépend aussi du milieu social et culturel de vos ancêtres : alors qu'il est quasiment impossible d'établir la généalogie d'un enfant abandonné, vous pouvez espérer remonter jusqu'au Moyen Âge si vous avez des ancêtres nobles.

Et comme dans toute enquête, la chance entre en jeu. Certaines communes possèderont des registres très anciens et en bon état, d'autres auront de nombreuses lacunes, quand il ne s'agit pas de destruction totale (exemple tristement célèbre de la ville de Paris, dont la plupart des archives ont été détruites pendant la Commune, en 1871).

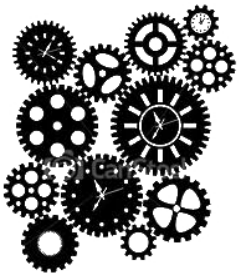

3 - Combien de temps faut-il ?

Pour faire sa généalogie, il est essentiel de ne pas être pressé ! Et il vaut souvent mieux

s’attacher à reconstituer en détail la vie de quelques ancêtres marquants qu’essayer à tout prix de remonter jusqu’à Charlemagne :l’alignement de dates et de lieux ne revêt pas une signification profonde si l’on ne s’est pas donné la peine de reconstituter le milieu familial, social, culturel des personnes retrouvées. Le sel d’une recherche réussie, c’est bien évidemment la persévérance, l’attachement à retrouver un ancêtre introuvable. Si vos ancêtres sont tous issus de la même zone géographique, vous avancerez plus vite que si vous devez effecter des recherches dans 18 départements ou dans plusieurs pays. Habiter à proximité du lieu de vie de ses ancêtres est évidemment un atout non négligeable. Mais évidemment, tout cela ne se choisit pas. Les générations les plus proches de nous sont le plus souvent les plus faciles (et rapides) à retrouver, mais plus l’on remonte dans le temps moins les registres sont précis et plus un travail de détective, voire d’historien, avec une parfaite connaissance des types d’archives utilisables, une bonne notion des mentalités de l’époque et des conditions de vie est nécessaire. En règle générale, vous remonterez très vite et relativement facilement jusqu’à la Révolution Française.

En réalité, construire sa généalogie peut durer une vie entière : le sujet est vaste et la quête sans fin, et tout généalogiste doit accepter le sentiment d’inachèvement auquel il sera forcément confronté, car les archives à découvrir sont innombrables, et le temps imparti réduit. C’est cela qui est passionnant !

4 - Combien ça coûte ?

Les dépenses que vous occasionnera votre généalogie ne dépendront que de vous, de votre temps et de votre accès à l’information. Votre budget annuel pourra varier de quelques euros à plusieurs centaines d’euros.

Pour vous rendre aux Services des Archives, il ne vous faudra que du papier, un crayon et une carte d’accès aux Archives : Ce sera d’un moindre coût, car cette carte d’accès est gratuite. Avec la publication des registre sur Internet, accrue depuis quelques années, on peut désormais aller beaucoup plus vite en faisant ses recherches dans son fauteuil.

S’il vous faut voyager, ce sera plus onéreux. Cependant, il existe de multiples moyens pour effectuer des recherches à distance, et dans ce cas, les frais seront alors très variables : De simples timbres-poste pour des échanges entre chercheurs bénévoles, aux droits d’accès à des banques de données spécialisées sur Internet. Une bonne préparation de vos recherches permettra de toute façon de gagner du temps une fois sur place.

Le plus souvent, les recherches nécessaires pour établir une généalogie un tant soit peu approfondie demandent bien plus de patience que de moyens financiers !
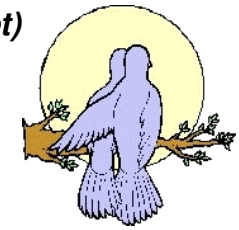
(source Geneanet)